



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Situation critique du prélèvement et de la greffe

Question écrite n° 13521

Texte de la question

Mme Michèle Martinez interroge Mme la ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées sur la situation critique du prélèvement et de la greffe en France. Le décalage entre les besoins de la population et l'activité de la greffe s'accroît, malgré le plan ministériel pour le prélèvement et la greffe 2022-2026. Alors qu'un nombre croissant de patients en attente de greffe, notamment du rein, sont sur liste d'attente, les données disponibles ne montrent pas d'augmentation significative des prélèvements comme des greffes. Les conséquences sont dramatiques : on estime à 966 le nombre de patients en attente d'organes décédés en 2025. Cette situation interroge alors que la France a longtemps été pionnière dans ce domaine, avec une des premières greffes de cœur au monde réalisée dès 1968 à l'hôpital parisien de la Salpêtrière. Des associations pointent plusieurs facteurs expliquant les résultats très mitigés du plan ministériel, comme la complexité des procédures pour les donneurs ou encore une sous-consommation des 210 millions d'euros de crédits alloués au plan. Mme la députée, en tant que membre de la commission de la défense et des forces armées, identifie par ailleurs un risque en cas de conflits de haute intensité qui impliquerait, pour des militaires ou des civils blessés, une hausse des demandes de greffe. Alors que le service de santé des armées se prépare à une hypothèse d'engagement majeur, ce risque n'est pas à négliger. Dans ce contexte, elle souhaite connaître les raisons de l'échec du plan greffe et quelles mesures le Gouvernement envisage de mettre en œuvre alors que le plan ministériel arrive à son terme pour poursuivre les efforts dans ce secteur du prélèvement et de la greffe.

Données clés

Auteur : [Mme Michèle Martinez](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (4^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13521

Rubrique : Sang et organes humains

Ministère interrogé : [Santé, familles, autonomie et personnes handicapées](#)

Ministère attributaire : [Santé, familles, autonomie et personnes handicapées](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 mars 2026](#), page 2078